

COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 28 octobre 2022 à 19 H 30

Compte-rendu de séance n° 23

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit octobre, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr ARGENTI Alexis, le Maire.

Convocation le 24 octobre 2022

Présents : Mr ARGENTI Alexis le Maire - Mme NEDELEC-CORSO Scylia - Mme BALDINI Murielle - Mr BARRIERE Joël - Mr GUILLEMETTE Thierry

Absente non excusée : Mme MIRONNEAU Nathalie

Désignation du secrétaire de séance

Mme NEDELEC-CORSO Scylia

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1 - Approbation du conseil municipal du 4/08/2022

Le compte-rendu du vendredi 7 octobre 2022 est adopté à l'UNANIMITE .

2 - Délibération échange parcelles avec le Département 06 :

Le Maire informe que la Région a donné son accord pour l'échange de parcelles suivant :

- CD06=>Commune : parcelles B64-B65-B66-B395-B396-B397-B460-B462-B463 pour une surface totale de 2.983 m²
- Commune=>CD06 : parcelle B188 d'une surface de 5.080 m²

Les membres du CM approuvent ces échanges et demandent à Mr le Maire d'engager les négociations avec le CD06 et de procéder à la transaction, à l'UNANIMITE.

3 - Réflexion impact décorations de Noël :

Afin de préserver les traditions dans la conjoncture actuelle, il a été décidé de maintenir les illuminations de Noël avec, toutefois, une extinction de celles-ci de 24 h à 6h du matin, à l'UNANIMITE.

4 - Réflexion travaux Patrimoine non protégé :

Dans le cadre des subvention allouées pour des travaux de patrimoine non protégé, il est proposé de réaliser la réfection de la passerelle haubanée, subventionnable à hauteur de 50% par la Région.

Les membres du CM approuvent cette décision et chargent Mr le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'obtention des Subventions auprès des organismes concernés, à l'UNANIMITE.

5 - Noël des Anciens :

Il a été décidé qu'un repas de fin d'année sera organisé pour les Anciens de la Commune au Restaurant le Vieux-Moulin le 18/12/2022 à 12 h, à l'UNANIMITE

6 - Renouvellement CDD :

Il est proposé de renouveler le contrat à durée déterminée de Mr MERLIN Loïc et de le prolonger d'une durée de 3 ans

La qualité et le sérieux de son travail donnant entière satisfaction, les membres du CM approuvent ce renouvellement, à l'UNANIMITE.

7 - Proposition décorations du village :

Il est proposé et exposé par Mr le Maire d'apposer, en décoration, des oiseaux en fer-forgé sur certaines façades des maisons du village.

Les membres du CM approuvent cette mise en place de décorations et demandent à Mr le Maire d'acquérir une vingtaine d'oiseaux au prix moyen de 40 € pièce, à l'UNANIMITE.

8 - Questions diverses :

La séance est levée à 20 h 30